

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026-05-02**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BAILLY Emilie, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CORNU Emmanuelle, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, FERREIRA Emilie, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PELOT Jean-François

Secrétaire de séance : CHAMPONNOIS Alain.

Convocation du 13/05/2026 (affichée le 13/05/2026).

OBJET : DELEGUES AU CNAS

Le Maire rappelle que la commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales), association loi 1901 déclarée sou le n° 5359 à la Préfecture des Yvelines afin de gérer une politique sociale pour son personnel conformément aux dispositions de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNÉ :
 - le délégué élu : M. ECARNOT Stéphane, Maire
 - le délégué agent : Mme DETOT Béatrice, secrétaire de Mairie à compter du 1^{er} juin 2026.

Pour copie conforme,

Le Maire

